

Vélo-Cité, une randonnée cycliste au profit d'Haïti

VALÉRIE LEGAULT

valerie.legault@canadafrancais.com

Faire du vélo pour garder la forme, c'est bien. Pédaler pour une bonne cause, c'est encore mieux. La Collaboration Saint-Jean-sur-Richelieu-Haïti, parrainée par le Dr André Gamache, propose aux cyclistes de joindre l'utile à l'agréable pour faciliter le développement des paysans de Labrousse, en Haïti. Comment? En s'inscrivant à la randonnée Vélo-Cité, le 24 mai prochain.

La randonnée cycliste Vélo-Cité a été conçue pour plaire à tous les cyclistes, peu importe leur niveau d'endurance. Le Dr Gamache et son fils mordru de cyclisme, Benoît Gamache, ont élaboré trois parcours différents pour les satisfaire.

Le parcours athlétique, le plus long, est de 105 kilomètres. Au cours de cette randonnée, les cyclistes longeront le canal de Chambly avant de s'enfoncer dans la campagne montérégienne. Le trajet sillonnera les municipalités de Napierville, Saint-Valentin, Lacolle, Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix et Saint-Blaise-sur-Richelieu.

Le parcours sportif de 65 kilomètres est une version raccourcie du parcours athlétique. Quant au parcours récréatif de 25 kilomètres, celui-ci se limite aux secteurs Saint-Jean et Saint-Luc.

COLLÈGE MILITAIRE

Les trois parcours partiront du Collège militaire. Des haltes de ravitaillement seront aménagées sur chacun d'entre eux pour fournir des fruits et des jus aux participants. Chaque itinéraire sera balisé et des bénévoles aideront à guider les cyclistes tout le long de leur randonnée non chronométrée, faut-il préciser.

«Tout a été pensé en fonction de rendre Vélo-Cité attrayant et sécuritaire», indique Benoît Gamache. Un service technique pour les réparations mineures et les mises au point ainsi qu'un service médical seront disponibles pendant le trajet.

Le retour de tous les cyclistes au Collège militaire est prévu vers 14 heures. Sur place, un repas leur sera servi pour reprendre des forces. L'humoriste Jean-Marc Parent donnera aussi un spectacle pour détendre l'atmosphère.

INSCRIPTION

Il y a trois façons de s'inscrire à Vélo-Cité. L'inscription familiale à 50\$ (pour un maximum de deux adultes et deux enfants) s'adresse uniquement à ceux qui veulent compléter le parcours récréatif. Sinon, on s'inscrit au tarif régulier, à 40\$ par personne.

Les personnes qui veulent vraiment faire une différence dans le quotidien des Haïtiens s'inscriront en tant que «cycliste très impliqué».



Benoît et André Gamache attendent 400 cyclistes à leur première randonnée Vélo-Cité.

Pour 200\$, ceux-ci auront droit à un reçu d'impôt ainsi qu'à un maillot de marque Louis Garneau aux couleurs de l'événement. Les «cyclistes très impliqués» doivent s'inscrire le plus tôt possible afin de commander les maillots au fabricant.

Vélo-Cité aura besoin d'une certaine de bénévoles pendant sa randonnée. La population peut se porter volontaire en téléphonant au 450 348-5571. Les inscriptions au tour cycliste doivent quant à elles être complétées avant le 11 mai. Les modalités de paiement en ligne ou par la poste sont disponibles sur Internet, à l'adresse velocitesaintjean.org

La Collaboration Saint-Jean-sur-Richelieu-Haïti ne s'est pas fixé d'objectif financier, mais elle espère attirer 400 cyclistes sur ses parcours. Après avoir contribué à la construction d'un complexe éducatif, d'une école normale, d'un dispensaire et d'un centre de santé, l'organisme a maintenant l'intention de lancer un projet agroalimentaire pour nourrir les écoliers.

Son but est de mettre sur pied une usine de fabrication de biscuits à base de beurre d'arachides et à haute teneur énergétique. L'usine serait aussi munie d'un moulin qui permettrait aux paysans de moudre leur propre farine et de la vendre au marché. Il s'agirait pour eux d'une source de revenus appréciable, car 90% des ménages haïtiens vivent avec moins de 1\$ par jour. ■

(Photo: Stéphanie Brûlé)